

Le discernement éclairé de Mgr Aupetit

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Diocèses](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 1 octobre 2014



Communiqué de Monseigneur **Michel Aupetit**, évêque de Nanterre, sur la prochaine manifestation organisée dimanche par La Manif Pour Tous :

"On me demande de m'exprimer sur la Manif pour Tous organisée dimanche 5 octobre pour protester contre la banalisation de la PMA (Procréation médicalement assistée) et de la GPA (Gestation pour autrui).

J'ai eu de nombreuses fois l'occasion d'intervenir sur ces sujets, rappelant que la procréation médicalement assistée qui, originellement était destinée à remédier à l'infertilité d'un couple et qui, même dans ce cas, n'allait pas sans poser de problèmes, devenait une grave injustice quand elle servait à faire de l'enfant un obscur objet de désir pour combler toutes les frustrations et tous les manques.

Quant à la GPA, c'est-à-dire la question des mères porteuses, outre qu'elle instrumentalise le corps de la femme, elle introduit un trouble majeur dans la filiation lorsque le pauvre enfant, en grandissant, ne saura plus qui est vraiment sa mère, entre celle qui lui a donné son visage (la

donneuse d'ovules), celle qui l'a porté et mis au monde ou celle qui va l'éduquer.

On remplace l'acte d'amour par une éprouvette et le papa et la maman par des éducateurs que l'on croit plus spécialisés. Le père a fait place à l'expert. La procréation a fait place à la production déniaut à l'enfant ses droits légitimes d'être élevé par son père et sa mère.

Un évêque enseigne de sa cathèdre dans son diocèse. Il s'exprime aussi ex cathedra. Je l'ai fait à maintes reprises devant des parlementaires, des médecins, à la télévision ou à la radio, en étant fidèle à l'enseignement de l'Église, dont je crois vraiment qu'il est non seulement éclairé par l'Esprit-Saint, mais aussi fondé en raison et profondément humain.

Une manifestation est un droit. Tout citoyen peut et doit manifester si, en conscience, il pense honorer la justice et le droit. Un chrétien sera vigilant de le faire joyeusement et paisiblement.

Si un évêque participe à une manifestation, c'est au titre de son droit citoyen. Comme évêque, il est porteur d'une Parole qui le dépasse et qu'il doit annoncer à temps et à contretemps. Il doit refléter aussi l'image d'un Dieu miséricordieux qui accueille les pécheurs repentis.

Les prêtres, qui connaissent bien leurs brebis, doivent juger eux-mêmes du bien-fondé pour leur communauté d'un appel ou non à aller manifester. C'est pourquoi je fais confiance à leur discernement éclairé."